

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Eau potable : la Ville de Vaudreuil-Dorion interdit l'arrosage des pelouses

Vaudreuil-Dorion, le 11 août 2025 – La surconsommation d'eau potable, conjuguée avec la chaleur accablante et le peu de précipitations des dernières semaines et de celles à venir, oblige la Ville à émettre une interdiction d'arrosage des pelouses, et ce, en date d'aujourd'hui sur tout le territoire. Cette interdiction vise à prioriser une consommation responsable de l'eau potable et à diminuer la pression sur les infrastructures de la Ville.

Une vigilance particulière sera portée par la Ville quant au respect de cette interdiction. Des inspecteurs seront présents sur le territoire et auront l'autorité de remettre des avis et des constats d'infraction aux contrevenants. L'arrosage des fleurs, des potagers et des arbustes effectué à l'aide d'un pistolet à fermeture automatique tenu à la main ainsi que l'ajustement du niveau d'eau des piscines et des spas demeurent autorisés.

Cette interdiction s'applique à tous les immeubles desservis par le réseau d'aqueduc de la Ville de Vaudreuil-Dorion, incluant ceux situés sur les territoires des municipalités de Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieux et Saint-Lazare.

L'interdiction est émise jusqu'au 2 septembre. La situation sera réévaluée par la suite.